

Plus de précisions pour lever la confusion

Les éclairages d'Air Algérie sur le visa Schengen

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3857 - Mercredi 27 avril 2016 - Prix : 10 DA

Grève du Snapap à Béjaïa

Les communes perturbées

Page 24

A raison de deux sessions par semaine

Formation d'agents publics exposés aux risques de la corruption

Page 4

Effets pernicious de la photo de Valls

Par Mohamed Habili

Avant que le Premier ministre français ne publie sur Internet la photo pour ainsi dire volée d'un président algérien mal en point – un geste en violation de tous les usages entre nations, qu'elles soient d'ailleurs amies ou pas – on aurait pu croire que tout retour de la maladie du Président sous les feux de la rampe aurait pour effet de fouetter les énergies de ce qui s'est voulu au départ le front uni de l'opposition mais dont ensuite l'élan n'a pas tardé à retomber. En réalité, si l'on excepte Soufiane Djillali et Abadallah Djaballah, qui ont réagi positivement à ce coup porté en traître, les membres les plus en vue de l'opposition se sont bien gardés pour leur part ne serait-ce que de paraître ne pas répugner à tirer leur épingle de ce mauvais jeu. Ni Benflis, ni Benbitour, ni même Rahabi, à qui on ne peut faire le reproche d'avoir beaucoup de sympathie pour Bouteflika, n'ont voulu faire la moindre déclaration à cet égard, peut-être de crainte de donner ce faisant malgré eux le sentiment de ne pas être suffisamment scandalisés par un comportement aussi peu recommandable. Si en privé ils se sont peut-être félicités d'une initiative qui tout de même les conforte dans leur revendication d'une présidentielle anticipée, en revanche ils n'ont rien voulu faire ou dire qui puisse laisser penser à l'opinion nationale qu'ils se reconnaissent dans le geste de Valls.

Suite en page 3

Boudiaf l'a annoncé à Ghardaïa

600 postes de paramédicaux pour le Sud, sur dérogation de Sellal



Ph/E. Soraya/J. A.

Le ministre de la Santé a annoncé, hier à Ghardaïa, que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a accordé une dérogation spéciale qui permettra aux douze wilayas du Sud de bénéficier d'un quota supplémentaire de 600 postes budgétaires de paramédicaux, soit 50 postes pour chaque wilaya, afin d'y renforcer la couverture sanitaire.

Page 2

Seules cinq entreprises y sont actuellement cotées

La Bourse d'Alger plongée dans une grande léthargie

Page 3

Littérature

Le Chili rend hommage au poète Neruda avant de le réinhumer

Page 13

Boudiaf l'a annoncé à Ghardaïa

600 postes de paramédicaux pour le Sud, sur dérogation de Sellal

■ Le ministre de la Santé a annoncé, hier à Ghardaïa, que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a accordé une dérogation spéciale qui permettra aux douze wilayas du Sud de bénéficier d'un quota supplémentaire de 600 postes budgétaires de paramédicaux, soit 50 postes pour chaque wilaya, afin d'y renforcer la couverture sanitaire.

De nos envoyées spéciales à Ghardaïa, Louiza Ait Ramdane et Soraya El Haddad

Cette décision a été prise dernièrement par le Premier ministre et concernera les paramédicaux. En effet, les wilayas du Sud bénéficieront prochainement d'un nouveau quota de 600 postes budgétaires de paramédicaux. Les travaux des deux journées de la rencontre sur l'évaluation du secteur de la santé dans le Sud, se sont achevés sur des instructions très précises. Le ministre a évoqué un calendrier portant plusieurs recommandations qui sont appelées nécessairement à être respectées dans le seul but de renforcer et d'améliorer la couverture sanitaire dans les douze wilayas du Sud. En effet, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a surtout axé ses recommandations sur la nécessité de l'élargissement de l'opération de jumelage à d'autres spécialités dans le Sud ainsi que sur la promotion du jumelage interne dans les hôpitaux du nord. Une enveloppe de 50 milliards de dinars a été attribuée par l'Etat afin d'inciter les médecins et les auxiliaires de la santé de réussir l'opération de jumelage. A cet effet, la prime d'intéressement a été accordée ces derniers jours par le département de Boudiaf aux médecins dans le cadre du jumelage, fera savoir le directeur général des services de santé du ministère de la Santé, Mohamed El Hadj. Le ministre de la Santé est revenu également sur un point important pour la saison d'été. Il a demandé aux responsables de la santé des wilayas du Sud de prendre des précautions pour réduire les risques. Il a été aussi question de développement de la télémédecine en appelant les DSP à prévoir des crédits nécessaires pour signer des conventions avec l'ANDS afin d'assurer le développement de ces unités en installant des salles de télémédecine dans chaque hôpital. La télé-radio est aussi un des axes prioritaires pour le ministre de la Santé, sachant que les douze wilayas du Sud comptent 33 scanners et 44 cardiologues. Pour cela, un intérêt particulier doit être accordé à cette technique ainsi qu'à la mammographie. Les CHU sont appelés à développer la vidéoconférence avec leurs homologues étrangers, recommande Boudiaf qui signale que cette technique est utilisée à l'hôpital de Kouba et celui de Sétif. Les DSP sont également appelés à commencer à prendre des mesures pour la création des SAMU dans le Sud. Le ministre,

qui a évoqué ce calendrier portant des recommandations, indique que ces dernières sont appelées nécessairement à être respectées dans le seul but d'assurer l'équité des soins entre le nord et le sud. Le bilan des activités du secteur de la santé dans les douze wilayas du Sud a été présenté : «Je suis très satisfait du travail fourni dans certaines wilayas du Sud, en matière d'organisation et de couverture sanitaire. Je demande que certains hôpitaux prennent exemple sur eux», a déclaré Omar Beredjouane, inspecteur général au ministère de la Santé, qui a présidé les travaux de la deuxième journée de la rencontre d'évaluation, ajoutant que la finalité recherchée est, tel qu'il a été souligné par Boudiaf, d'adapter le plan de santé aux spécificités épidémiologique, sociale et géographique des régions du Sud. Pour le même responsable, qui défend bec et ongles l'idée de la nécessité d'aller de l'avant, cette évaluation a permis de mettre l'accent sur la nécessité d'une mobilisation de tous les acteurs de la santé afin de mettre un terme aux lacunes enregistrées dans ces wilayas. «Beaucoup d'acquis pour les wilayas du Sud



PH/E. Soraya/ A.

mais aussi des défis à relever», a ajouté Beredjouane. Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a, en deux jours, réuni les responsables locaux de la santé représentant les wilayas du sud du pays. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du plan santé dans ces régions. **L'attaque est un acte isolé, selon le wali de Ghardaïa** «Acte lâche et criminel», c'est en ces

termes que le wali de Ghardaïa, Azzedine Mechri, a qualifié l'agression d'un bus de l'Entreprise publique de transport urbain reliant la commune de Ghardaïa à celle de Dhaïa Ben Dahoua. Le bus a été attaqué à coups de cocktails Molotov et de pierres par des individus portant, selon des témoins et occupants du bus, des masques. «Il ne faut pas tomber dans ce piège, c'est

justement ce que cherchent ces criminels», ajoute-t-il, soulignant que c'est un acte isolé. Le wali, qui appelle à la vigilance, souligne que la main de l'étranger est derrière cet acte criminel. «J'ai des preuves qu'il s'agit d'une main étrangère qui veut déstabiliser le pays et l'unité nationale».

L.A.R.

Plus de précisions pour lever la confusion

Les éclairages d'Air Algérie sur le visa Schengen

Suite à la confusion qui a régné récemment entre le service diplomatique de l'Union européenne, affirmant par communiqué dimanche dernier que le détenteur d'un visa Schengen n'est pas obligé de débiter son voyage par le pays de délivrance alors qu'Air Algérie avait prévenu sa clientèle du contraire, celle-ci apporte plus d'explications.

La compagnie nationale Air Algérie a souligné, hier, concernant la libre circulation dans l'espace Schengen, avoir informé sa clientèle ayant un visa Schengen de la nécessité de voyager pour la première sortie vers le pays qui a délivré le visa, et ce, uniquement dans un souci de les prévenir et leur éviter tous les désagréments pouvant intervenir suite aux dispositions de l'Union européenne et non pour autres motivations. A cet effet, Air Algérie tient à préciser que «l'initiative d'informer ses clients n'a été qu'une exécution conformément aux directives de la Direction de l'aviation civile et de la météorologie (Dacm) adressées aux compagnies aériennes nationales pour informer les voyageurs quant aux dispositions contenues dans l'article 5 du règlement N°810/2009 du Parlement européen et du Conseil». Rappelant par ailleurs que celui-ci contient une mesure établissant un code communautaire des visas, qui stipule que l'Etat membre de l'Union européenne compétent pour le traitement des demandes de visa est celui qui constitue, pour la première utilisation du visa, la destination principale du voyage. Par conséquent, c'est dans ce sens que la compagnie nationale Air Algérie s'est vu obliger d'informer sa clientèle ayant un visa



Schengen de «la nécessité de voyager pour la première sortie vers le pays qui a délivré le visa, et ce, par mesure de précaution de les prévenir des éventuels tracas pouvant intervenir suite à ces dispositions», a-t-elle indiqué dans un communiqué. Selon son communiqué, la compagnie nationale n'a donc agi que dans l'intérêt de ses voyageurs, et non dans le but de jeter la confusion par rapport à cette disposition. Par ailleurs, pour ce qui est du communiqué de l'Union européenne, cette dernière précise que celui-ci n'a nullement contredit ni démenti Air Algérie. Il a juste confirmé que le franchissement des

frontières de l'espace Schengen doit faire l'objet de justificatifs dans le pays d'arrivée et de destination principale. «A défaut de présentation de ces justificatifs, l'entrée dans l'espace Schengen pourrait être refusée par les services chargés des contrôles aux frontières». «C'est dans cette perspective d'ailleurs que la Direction de l'aviation civile et de la météorologie a saisi les compagnies aériennes algériennes dans le but d'informer leurs passagers et de veiller à la conformité des visas avec la réglementation européenne», a-t-elle ajouté.

Yacine Djadel

— Dans un contexte d'enjeux géopolitiques et économiques —

Le Premier ministre aujourd'hui à Moscou

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est attendu aujourd'hui à Moscou (Fédération de Russie) pour une visite officielle de deux jours à l'invitation du premier vice-président du gouvernement russe, Dimitri Medvedev, selon les services du Premier ministre.



Par Nacera Chennafi

Dans un communiqué rendu public hier, les services du Premier ministre indiquent que cette visite «permettra au Premier ministre de s'entretenir avec les plus hautes autorités russes à l'effet d'examiner l'état des relations bilatérales ainsi que les perspectives de leur consolidation».

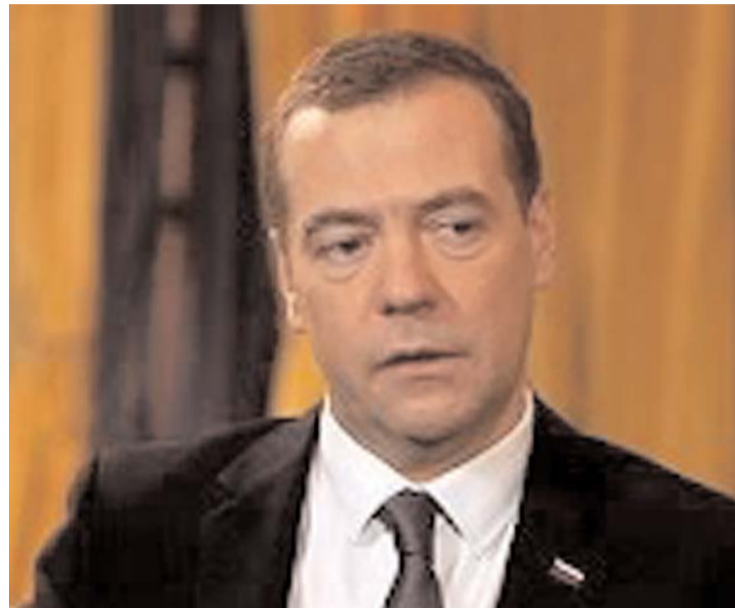
Il est annoncé également la signature d'accords bilatéraux et les perspectives «prometteuses» en matière économique «concrétiseront la Déclaration de partenariat stratégique adoptée en 2001 à Moscou», selon le communiqué.

Dans ce cadre, il est indiqué qu'un forum économique sera tenu à cette occasion. Il sera question de «permettre aux opérateurs des deux pays d'étudier les opportunités d'affaires et de partenariat susceptibles de renforcer davantage les liens qui les unissent déjà dans plusieurs domaines», ajoute la

même source. D'autre part, il est souligné que la visite du Premier ministre en Russie sera l'occasion pour les deux parties «de perpétuer les traditions de dialogue et de concertation en procédant à un échange de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun». Le Premier ministre sera accompagné d'une délégation ministérielle mais le communiqué ne donne pas de détails sur les secteurs concernés.

Dans une précédente déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya d'Annaba, le 9 mars dernier, Sellal avait indiqué que dans le cadre du renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et la Russie, il se rendra à Moscou.

L'Algérie, qui traverse une conjoncture économique difficile, cherche à diversifier son économie et réduire sa dépendance aux hydrocarbures, d'où la multiplication des discussions avec ses partenaires étrangers.



Pour sa part, le cabinet du Premier ministre russe, dans un communiqué repris par l'agence de presse Sputnik, a indiqué lundi dernier que «durant la réunion, les Premiers ministres russe et algérien examineront l'ensemble des questions d'actualité dont la coopération russo-algérienne en matière commerciale-économique, scientifique-technique, culturelle et humanitaire».

S'agissant des secteurs concernés par les discussions en perspective de projets communs, la même source indique qu'il s'agit des domaines de «l'énergie, l'industrie, les infrastructures de transport, les technologies de pointe et l'agriculture». D'autre part, une délégation du FCE composée d'un nombre important de chefs d'entreprise sera également à Moscou dans le cadre du forum économique algéro-russe. Selon certains observateurs, l'Algérie voudrait réviser l'accord commercial signé à l'époque de l'Union soviétique.

Le ministre des Affaires

étrangère, Sergueï Lavrov, qui avait effectué une visite à Alger, avait estimé qu'il y a de «belles perspectives» économiques entre les deux pays, sachant que les échanges commerciaux ne dépassent pas les deux milliards de dollars.

En dehors de la coopération économique, la situation notamment en Syrie et en Libye sera abordée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et son homologue russe.

Il est à noter qu'il y a une convergence de point de vue entre l'Algérie et la Russie sur ces deux dossiers. L'Algérie a choisi son camp et l'assume pleinement après la visite du ministre chargé des Affaires maghrébines, africaines et de la Ligue arabe en Syrie, où l'Algérie a affirmé son soutien au peuple syrien dans sa lutte contre le terrorisme à travers un message adressé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à son homologue syrien, Bachar Al Assad.

N. C.

Seules cinq entreprises y sont actuellement cotées

La Bourse d'Alger plongée dans une grande léthargie

Dix-neuf ans après sa création, la Bourse n'a toujours pas atteint sa vitesse de croisière. Actuellement, seules cinq entreprises sont cotées sur le marché de titres de capitaux (deux du secteur public et trois du secteur privé). La Bourse d'Alger peine, en effet, à se développer parce que les sociétés boudent ce marché financier. D'épineux problèmes entourent cette place boursière et freinent son envol. L'on peut citer ce manque flagrant de liquidités. La Bourse demeure, depuis sa création en 1997, dépourvue d'une masse monétaire suffisante. L'argent, qui devait créer cette animation dont elle a besoin, est malheureusement détenu par les banques et le secteur informel. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, son directeur impute cette frilosité à l'absence d'une «culture boursière» et aux

facilités d'accès des sociétés à des financements bonifiés auprès des banques, une situation, dit-il, qui pourrait très vite changer «en raison du contexte actuel». Pour amener plus d'entreprises à intégrer la Bourse, Yazid Benmouhoub plaide pour un changement du modèle de financement dont elles bénéficient de la part des organismes financiers et du budget de l'Etat, afin, explique-t-il, qu'elles assurent désormais celui-ci par le biais du marché. Il a annoncé que le Conseil des participations de l'Etat venait de lister huit sociétés publiques aptes à intégrer la Bourse d'Alger, dont la première, la cimenterie d'Ain El Kebira, devrait le faire incessamment. Reconnaissant un déficit d'information auprès des agents économiques afin de les inciter à rejoindre son organisme, l'intervenant tient à rassurer en affir-

mant que le fait pour eux d'aller en Bourse ne les expose nullement à des risques de perte de leur société. Il a signalé qu'en coopération avec les chambres de commerce et des organisations patronales, son institution s'était mise à organiser des rencontres avec les chefs d'entreprise pour leur expliquer tout l'intérêt à être cotés en bourse et les divers avantages qu'ils peuvent en tirer. Par rapport aux avantages d'une entrée en Bourse, l'invité a cité la levée de fonds pour mettre en œuvre une stratégie de croissance, la réduction de l'endettement de l'entreprise, élargir l'actionariat et pérenniser la société, accroître la notoriété de l'entreprise. Il a également souligné l'avantage de bénéficier d'incitations fiscales conséquentes, mobiliser le personnel et le motiver, ainsi qu'adopter le système de «cor-

porate governance». Il a mis, tour à tour, en avant la défiscalisation «totale» des dividendes et les intérêts pouvant être tirés des cotations en bourse, mais aussi une réduction d'impôts aux sociétés qui y sont cotées pendant plus de cinq années. Par ailleurs, le DG de la Bourse a présenté un exposé, citant les grandes lignes qui représentent la Bourse d'Alger dans une cote officielle, il y a les titres de capital qui se présentent en deux marchés. L'un principal, l'autre celui des PME. Le second marché concerne les titres de créance dont un marché obligataire des entreprises et un marché des OAT. En ce qui concerne les conditions d'entrer en Bourse, le responsable a noté trois marchés, le principal dont la forme juridique concerne les SPA, un marché PME dont la forme juridique concerne les SPA, égale-

LA QUESTION DU JOUR

Effets pernecieux de la photo de Valls

suite de la page Une

En fait, il n'y a eu que des journaux, dont plus personne ne croit qu'ils soient indépendants, et qui eux-mêmes d'ailleurs ne cherchent même plus à passer pour tels, pour ne pas craindre de proclamer leur reconnaissance à Valls. L'un d'eux, reconnaissable en ceci qu'il ne s'appartient plus, puisqu'il s'est littéralement vendu, se fait un point d'honneur de ne plus représenter Bouteflika dans ces pages que sous les traits de la photo de Valls. N'empêche, si le but de ce dernier était de diviser les Algériens, ce qu'il s'est permis a été manifestement contre-productif, car il a bien plus desservi qu'aidé les opposants à Bouteflika. Personne de ceux qui ne prenaient pas la parole publiquement sans demander une présidentielle anticipée, ou, ce qui revient au même, sans dénoncer la vacance du pouvoir, n'a osé après la diffusion de sa photo se répéter, de peur de paraître de connivence avec lui. Sachant la répugnance à fleur de peau de la majorité de leurs compatriotes pour toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures de leur pays, il leur faudra désormais attendre que le souvenir de son acte à fort relent colonialiste s'estompe pour qu'ils puissent renouer avec leurs demandes radicales sans courir le risque d'être perçus comme des amis à lui. Le seul fait du reste qu'ils n'aient pas encore marqué leur distance par rapport à lui, en des termes aussi ressentis que ceux de Ouyahia, peut être retenu contre eux. Cela dit, l'exercice consistant à veiller à n'être d'aucune façon assimilé à lui, tout en maintenant telles quelles des positions politiques remontant à plusieurs mois, et qui elles en conséquence ne lui doivent rien, n'est guère facile. Ils devraient pourtant s'y essayer, car ils ont plus à perdre qu'à gagner aux yeux de l'opinion nationale en faisant l'impasse sur la méthode Valls. Préférer récuser des déclarations de Ouyahia, qui semblent les mettre sur un pied d'égalité avec les quatre journaux complices de Valls, plutôt que dénoncer celui-ci dans ses œuvres, donne inévitablement à penser qu'ils ont choisi leur camp et que celui-ci n'est pas algérien.

M. H.

ment. Un troisième marché obligataire dont la forme juridique concerne les SPA, organismes publics.

Meriem Benchaouia

Aïcha Tagabou à Tizi-Ouzou :

«Le PNB dans l'artisanat est passé de 63 milliards en 2008 à 230 en 2015»

■ La ministre s'exprimait à la clôture du séminaire sur l'exportation des produits locaux de l'artisanat qui s'est tenu au niveau de l'hôtel Ithourar dimanche et lundi et ayant regroupé 15 directeurs des chambres de l'artisanat et des métiers du pays et des représentant des artisans.

Par Hamid Messir

La ministre chargée de l'Artisanat auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a indiqué hier à Tizi-Ouzou, que le produit national

brut (PNB) dans le secteur de l'artisanat est passé de 63 milliards de centimes en 2008 à 230 milliards de centimes en 2015 pour relever l'importance de l'artisanat dans l'économie nationale. La ministre s'exprimait à la clôture du séminaire sur l'exportation des produits locaux de l'artisanat qui s'est tenu au niveau de l'hôtel Ithourar dimanche et lundi et ayant regroupé 15 directeurs des chambres de l'artisanat et des métiers du pays et des représentant des artisans. Elle a ainsi rappelé le rôle de ces produits du terroir pour booster les exportations hors hydrocarbures.

La ministre déléguée a saisi l'occasion pour appeler la communauté algérienne établie à l'étranger afin qu'elle contribue à la promotion du produit labellisé made in Algeria.

La wilaya de Tizi-Ouzou reste un des plus importants pôles de l'artisanat du pays à travers ses



Ph/D. R.

produits comme le bijou, a noté la ministre qui s'était rendue dans la matinée à Ath Yenni pour rencontrer des artisans et artisanes spécialisés dans la fabrication du bijou en argent.

La ministre a également visité la radio locale après avoir inspecté le chantier de la nouvelle maison de l'artisanat et à l'exposition des produits artisanaux à la placette du musée de la ville

de Tizi-Ouzou. Notons que le séminaire que la ministre a clôturé a abouti à 26 recommandations visant à booster l'exportation des produits de l'artisanat.

H. M.

CNAS

Appel aux travailleurs de l'informel pour s'affilier volontairement

LE PRÉSIDENT-directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), Tidjani Hacène Haddam, a appelé à Skikda les travailleurs de l'informel à s'affilier volontairement à la sécurité sociale. Les exerçants dans l'informel peuvent bénéficier, grâce à l'affiliation, des avantages d'une couverture sociale à condition que chacun paie une cotisation de l'ordre de 2 160 DA par mois, a précisé le responsable, au cours d'une conférence de presse, animée au siège de l'agence de la Cnas. «Aucun délai buttoir n'est fixé à l'opération d'affiliation», a ajouté le P-DG de la Cnas, soulignant que ceci permet aux assurés et ayants droit de bénéficier des avantages de la couverture sociale. Hacène Haddam a également détaillé qu'après trois années de cotisations dans un cadre réglementaire, l'assuré peut acheter ces années qui seront automatiquement incluses dans le calcul de la pension de la retraite. L'Algérie est considérée parmi «un meilleur pays en matière de sécurité sociale», a estimé l'intervenant avant d'affirmer que la CnasS est en mesure de garantir «la pérennité de la sécurité sociale» au profit des Algériens à condition que les patrons œuvrent «à déclarer leurs employés et payent les cotisations d'une manière régulière». S'agissant du transfert des malades à l'étranger, le P-DG de la Cnas a affirmé que cette opération qui se déroule dans la transparence est confiée à une commission indépendante au niveau du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Cette commission est composée de médecins spécialistes, a indiqué le responsable affirmant que la Cnas n'a aucune dette vis-à-vis des hôpitaux français. La visite du P-DG de la Cnas à Skikda s'inscrit dans le cadre des démarches visant l'amélioration du service public, l'application du programme d'action du gouvernement et du ministère de Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale pour humaniser le secteur.

Ilham N./APS

A raison de deux sessions par semaine

Formation d'agents publics exposés aux risques de la corruption

Des sessions de formation et de sensibilisation anti-corruption destinées aux agents et cadres publics, exposés aux risques de ce fléau, se poursuivaient mardi à Alger à l'initiative de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC).

Ces formations qui s'étalent sur deux jours à raison de deux sessions par semaine et organisées au niveau de l'Institut national de gestion et planification (ISGP), entrent dans le cadre d'un cycle portant mise en œuvre du Plan national de sensibilisation et de formation anti-corruption (PNSFAC).

Le programme, qualifié de «grande envergure» par les responsables de l'ONPLC en raison de la dimension des effectifs à former et la nouveauté de ses contenus, vise à former, sur une période de trois ans, quelque 10 000 agents publics sur les politiques anti-corruption.

Dans ce sens, la formation a trait notamment, au cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la corruption, à la transparen-

ce de la vie publique et à la déontologie et code de conduite de l'agent public.

Selon ses initiateurs, il s'agit entre autres, de «maîtriser les règles de base des textes conventionnels, de la législation et la réglementation nationales, de découvrir le cadre normatif de lutte contre la corruption et de maîtriser les règles et les procédures relatives à la déclaration de patrimoine».

Pour la mise en œuvre du PNSFAC, rappelle-t-on, une convention a été signée par l'ONPLC et l'ISGP, le mois de décembre dernier.

A cette occasion, le président de l'ONPLC, Brahim Bouzeboudjen, avait considéré qu'«au-delà de la nécessaire modernisation des instruments et des outils de la gestion publique, la lutte contre la corruption est inconcevable sans une intégration forte de l'élément humain dans ses dispositifs».

Il avait souligné aussi que la lutte contre la corruption exige «des efforts certains» en matière d'amélioration de la gouvernance.

Il se veut également «une réponse

concrète à la nécessité de protéger les agents publics et les institutions dans lesquelles ils exercent, contre les pièges de la corruption».

A cet égard, l'ONPLC préconise, outre ce programme de formation, d'autres actions comme la promotion de l'initiation au sein des établissements scolaires d'enseignement permettant de faire connaître les méfaits de la corruption et inculquer aux élèves la culture de rejet de ce fléau.

Il est question également d'encourager dans les universités le développement de travaux consacrés à une meilleure connaissance du phénomène de corruption en tant qu'objet d'études et de recherches. Le programme national de formation des agents publics s'articule autour de neuf axes dont «le cadre juridique et institutionnel», «la politique et la pratique de la prévention contre la corruption», «le code de conduite des agents publics et des marchés publics», ainsi que «la gestion des finances publiques».

Hani Y.

Culte/ Au niveau national

Réception prochaine de trois mosquées

Trois mosquées seront réceptionnées prochainement à travers le pays, a annoncé lundi à Relizane le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa.

«Une mosquée pôle «Larbi-Tebessi» sera réceptionnée avant le mois de ramadhan à Tébessa et deux autres similaires prochainement dans les wilayas de Blida et Laghouat», a indiqué le ministre lors d'un point de presse en marge des travaux du 4^e colloque international sur le soufisme et les valeurs du dialogue en Islam. Mohamed Aïssa a ajouté que les

travaux de réalisation de telles infrastructures, inscrites dans le cadre du quinquennat 2014-2019, enregistrent un «bon rythme».

Le ministre a toutefois souligné que certains projets de mosquées pôles «n'ont pas été lancés et sont gelés à cause de la chute des prix du pétrole», précisant que «ces projets seront concrétisés à l'horizon 2018, si les prix du pétrole se redressent».

D'autre part, le ministre a indiqué que le gouvernement a donné son accord pour la création d'un observatoire national

de lutte contre l'extrémisme en Algérie, soulignant que le débat sur ce sujet est ouvert et ce projet sera relancé prochainement.

Cet observatoire qui sera constitué de cadres des ministères des Affaires religieuses, de l'Education nationale, de la Culture, de l'Intérieur et des Collectivités locales, aura pour mission d'analyser des phénomènes sociaux dont le fanatisme et proposera des solutions.

Mohamed Aïssa a ajouté que certains ont proposé de le rattacher à la présidence eu égard à son importance, soulignant qu'il s'agira du premier observatoire

du genre dans le monde arabe et musulman. Ce colloque international, initié par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et la wilaya de Relizane sous le haut patronage du président de la République, vise à mettre en exergue les valeurs suprêmes de l'Islam prônant la paix, la tolérance et le dialogue pour faire face à la violence, le fanatisme et le terrorisme.

Des universitaires et des chercheurs d'Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie, Egypte et Emirats arabes unis prennent part à ce colloque de deux jours.

L. O.

Pétrole

Le Brent remonte à plus de 44 dollars

■ Les prix du pétrole se reprenaient hier, en cours d'échanges européens, le marché est en attente de chiffres sur l'état de l'offre à la veille de la publication des stocks américains de brut.

Par Samy O.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 44,86 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 38 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 34 cents à 42,98 dollars. Les cours du Brent et du WTI tentaient un timide rebond ce mardi avant la publication des stocks américains de brut très, un rapport très surveillé dans le contexte de surabondance mondiale persistante. Les cours du brut avaient en effet creusé leurs pertes lundi après que le cabinet privé d'analyses Genscape a annoncé une hausse des réserves de brut au terminal pétrolier de Cushing, dans l'Oklahoma. Mais «les prix du pétrole restent élevés ce matin malgré des indications d'une offre supplémentaire en provenance du Koweït et de l'Arabie



Ph. > D. R.

saoudite qui devrait atteindre au total 400 000 barils par jour en juin», relevait Michael van Dulken, analyste chez Accendo Markets. «L'Arabie saoudite par exemple projette d'achever des travaux pour étendre un champ

pétrolier d'ici la fin mai. En conséquence, 250 000 barils par jour supplémentaires de pétrole brut pourraient être produits à partir de juin», précisait de leur côté les analystes de Commerzbank, ajoutant qu'en

outre, l'Iran semblait augmenter sa production de pétrole plus rapidement qu'attendu. Selon le dernier rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), l'Arabie saoudite avait déclaré une pro-

duction de 10,22 millions de barils par jour en mars. Par ailleurs, la surabondance d'offre était aussi alimentée par l'Irak, qui a exporté jusqu'à présent au mois d'avril 3,85 millions de barils par jour, un chiffre proche d'un niveau record. Dans ces conditions, les analystes de Commerzbank estimaient que les cours avaient surtout bénéficié dernièrement d'achats à caractère spéculatif, ce qui laissait présager une possible correction. De son côté, Michael van Dulken expliquait la relative résilience des cours du brut notamment par une forte demande de raffinage aux Etats-Unis combinée à une production américaine en baisse et à un dollar en petite perte de vitesse. «Le pétrole s'est montré étonnamment résilient étant donné le flux de nouvelles (qui sont tombées) au cours de la semaine dernière. Il sera intéressant de voir s'il continue sur cette lancée dans le cas où cette hausse des stocks (américains) est confirmée ce (mardi) soir», poursuivait l'analyste. Si le pétrole continue à se maintenir malgré de mauvais chiffres sur les réserves de brut aux Etats-Unis, «cela pourrait envoyer un message vraiment haussier aux marchés», concluait-il. S.O./Agences

Promotion des exportations hors hydrocarbures

Une action permanente et non conjoncturelle

La promotion de l'exportation hors hydrocarbures doit être une action «permanente et non conjoncturelle», d'autant plus que le pays a les capacités et les compétences pour développer ses exportations a affirmé à Annaba, le ministre du Commerce, Bekhti Belaïb. Les pouvoirs publics s'orientent avec la ferme volonté dans l'encouragement et l'accompagnement des exportateurs à travers la mise en place d'un environnement propice à l'exportation, a précisé le ministre, lors d'une rencontre d'information sur la promotion des exportations hors hydrocarbures, initiée par la chambre de commerce et d'industrie (CCI- Sybouse). Il a, dans ce sens, rappelé la création des cellules chargées des exportations hors hydrocarbures et de réduire les entraves liées aux

opérations d'exportation, soulignant l'importance de la conjugaison des efforts entre opérateurs économiques et instances concernées par l'exportation pour la promotion de l'exportation hors hydrocarbures. D'autre part, le ministre a assuré que les efforts déployés pour surmonter les entraves de l'exportation sont pérennes, faisant savoir que la volonté de diversifier les exportations hors hydrocarbures nécessitent «une prise de conscience collective» quant aux enjeux et aux défis de la diversification des exportations, affirmant que l'Algérie regorge de potentialités naturelles qualitatives en mesure de permettre au pays de se distinguer dans le domaine de l'exportation. Des communications portant un état des lieux sur les exportations, la diversification et la promo-

tion des exportations et les mesures incitatives pour encourager les exportations ont été présentées devant des opérateurs économiques, des représentants des chambres de commerce et d'industrie des wilayas d'Annaba, Guelma, Skikda, El Tarf et Souk Ahras, à côté des représentants du Forum des chefs d'entreprise (FCE), conviés à cette rencontre. Les participants ont axé, lors de cette rencontre, sur l'importance d'adopter les normes de l'efficacité et la performance économique, et de mettre une plateforme pour la production de produits compétitifs, soutenant l'importance du développement d'un tissu industriel et la spécification des créneaux susceptibles de fabriquer des produits exportables.

Amel B.

Emploi des jeunes

Une enveloppe de 1,2 million d'euros pour le projet «A'Amal»

Le projet «A'Amal», destiné à l'employabilité, l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle des jeunes des wilayas d'Annaba et de Khenchela, sera doté d'une enveloppe globale de 1,2 million d'euros, a annoncé, hier à Alger, le représentant du Bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Alger pour les pays du Maghreb, Checa José Manuel. Intervenant lors d'une journée d'information sur ce projet, le Conseiller technique et principal du Bureau de l'OIT a fait savoir que le montant dégagé aux associations qui en seront destinataires et activant en direction des jeunes des deux wilayas pilotes, sera d'un seuil minimum de 10 000 euros et atteindra un plafond de 50 000 euros, par association et par projet. Il a

également précisé qu'un avis d'appel à projets sera lancé dès juin prochain en direction des associations intéressées, lesquelles seront sélectionnées, fin août, sur la base notamment des critères d'«originalité et d'innovation» des propositions qu'ils auront soumises, ainsi que de l'«impact» de celles-ci sur l'insertion professionnelle des jeunes, au niveau local. Une fois retenus, les projets démarreront dès la signature de l'accord avec le Bureau de l'OIT avec une échéance fixée entre 4 et 12 mois, a ajouté son représentant, soulignant l'importance d'un tel projet auquel cet organisme international s'est associé «pour la première fois» en direction des jeunes en Algérie. Outre l'appui technique et financier qui sera dispensé à ces derniers à

travers ce projet, il s'agira surtout de «renforcer leurs capacités ainsi que la synergie et les mécanismes de coordination intersectorielle des acteurs locaux pour la mise en place d'actions favorisant leur employabilité et insertion professionnelle», a explicité M. José Manuel. Lors de cette journée, près d'une trentaine d'associations nationales présentes et ayant affiché leur intérêt à y prendre part, ont été informées des objectifs et mécanismes dudit projet qui promet de profiter à quelque 500 jeunes des wilayas ciblées, âgés entre 16 et 40 ans, avec une proportion de 30% de femmes. Divers partenaires sont engagés dans la mise en œuvre du projet, aux côtés de l'OIT, à savoir l'Union générale des travailleurs (Ugta),

la Confédération générale des entrepreneurs algériens (Cgea) ainsi que l'Agence de développement social (ADS). Le projet «A'Amal» est un segment du programme d'appui jeunesse-emploi (PAJE), co-financé par l'Algérie et l'Union européenne (UE), destiné à accompagner le gouvernement algérien dans sa politique nationale en direction de l'insertion professionnelle des jeunes et s'étalant sur une durée comprise entre 2012 et 2018. Outre les wilayas d'Annaba et de Khenchela, le programme PAJE a également retenu celles d'Oran et de Béchar pour être piloté sur le terrain, dans un premier temps et à titre expérimental, avant d'être démultiplié à travers le reste du territoire national.

R. E.

Profitez de la nouvelle promotion GO de Djezzy! 100 DA = 300 DA

La nouvelle promotion «GO» est arrivée ! Avis aux abonnés et aux futurs abonnés de Djezzy. Dès le 27 avril 2016, les clients qui apprécient la possibilité de recharger 100 DZD, bénéficient d'un crédit bonus de 200 DZD utilisable en appels vers tous les réseaux. Mieux encore, les 100 DZD de crédit initial peuvent être utilisés en appels ou en DATA. Et ce n'est pas fini ; chaque abonné peut profiter de 4 bonus pendant la période de validité de la promotion. Voilà de quoi parler et naviguer sans contrainte ! Cette nouvelle promotion confirme, si besoin est, la volonté de Djezzy de consolider sa relation avec le consommateur algérien et d'être toujours à l'écoute de ses attentes pour mieux le servir à travers les meilleures offres et les prix les plus compétitifs du marché. Djezzy tient à rappeler qu'en optant pour GO, l'abonné reçoit un bonus de 400 DZD lorsqu'il atteint 400 DZD de rechargement cumulable ! Ce bonus qui sera consommé en priorité, est valide 30 jours et utilisable vers tous les réseaux nationaux. Avec GO, restez connectés avec Djezzy

Communiqué

Salon Mitidja Mariage à Blida

De nombreux artisans pour développer le secteur

■ La participation de nombreux artisans au Salon Mitidja Mariage, qui se tiendra jusqu'au 30 mai prochain à Blida, constitue une opportunité pour développer davantage ce secteur dans la wilaya, a indiqué, hier, la directrice par intérim de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

Par Ilham N.

«**L**a CAM va être un partenaire de cet événement censé donner un nouveau souffle à l'artisanat en offrant aux artisans une opportunité pour faire valoir leurs talents et écouler leurs produits», a déclaré M^{me} Nacira Sellal. Des artisans exerçant dans les spécialités liées aux fêtes de mariage (bijouterie, habillement traditionnel, décoration florale et artistique, gâteaux traditionnels, etc.) tireront «à coup sûr bénéfice de ce salon qui s'étalera sur six jours et qui intervient à quelques semaines de la saison

estivale connue pour la célébration de ce genre de fêtes», a-t-elle encore souligné. De leur côté, les organisateurs du Salon Mitidja Mariage ont affirmé, qu'ils entendent contribuer au développement de l'artisanat dans cette wilaya en mettant des espaces d'exposition aux artisans. «Nous avons déjà près de 50 exposants au salon, dont la majeure partie est composée d'artisans de Blida et d'autres régions du pays», a révélé Meriem Houari, chef de projet à l'entreprise Sunflower Communication, organisatrice de cet événement. Pour elle, la date choisie «convient parfaite-



Ph. > D. R.

ment à l'essor de l'artisanat, car elle intervient avant l'été, saison choisie par la plupart des Algériens pour organiser leurs mariages». Le Salon Mitidja Mariage se veut également, selon elle, une opportunité pour encourager la destination Algérie à travers «l'incitation des nouveaux couples à choisir l'une des localités touristiques du pays pour leur voyage de noce». «Des agences de voyages exer-

çant dans le tourisme local seront présentes au salon et des tombolas seront organisées pour gagner des voyages de noce en Algérie pour les heureux gagnants», a expliqué la même source. Des concours de gâteaux traditionnels, de couscous et un défilé de mode de robes traditionnelles figurent, aussi, au programme du salon, a-t-elle, par ailleurs, ajouté.

I. N./APS

Foncier industriel

Récupération de 88 terrains à Oran

■ Pas moins de 88 assiettes foncières ont été récupérées dans la wilaya d'Oran, soit 30 hectares au titre de l'assainissement du foncier industriel, a-t-on appris du wali Abdelghani Zaalane. Les assiettes foncières récupérées, dont 27 à Boutlélis, seront octroyées aux investisseurs productifs pour développer la production nationale et générer de l'emploi, a indiqué M. Zaalane à la presse, en marge de l'ouverture du 1^{er} Salon national de la production nationale «Intadj Bladi». «Il est possible d'octroyer ces terrains aux exposants du salon, les premiers méritants, en tant qu'opérateurs productifs», a souligné le wali. Par ailleurs, il a signalé le lancement d'une

opération de répartition des terrains au niveau de 17 zones d'activités, créées dernièrement dans nombre de communes de la wilaya, pour que l'investissement ne soit pas concentré uniquement à Arzew, Bethioua et Es-Sénia. L'opération d'aménagement de ces zones est prise en charge par le fonds de solidarité du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales sur décision du ministre lors de sa dernière visite à Oran, a-t-il ajouté. Dans le domaine de l'investissement, la wilaya d'Oran a reçu plus de 1 500 dossiers parmi lesquels 600 avertisés dont la moitié a été lancée et 20 livrés, dont une grande surface dans la commune d'El Kerma à l'ouest d'Oran. Une centaine

d'exposants dans les domaines de la construction, des équipements électroménagers, des produits de nettoyage, de textiles et dans l'alimentaire prend part au Salon national «Intaj Bladi» qui constitue une occasion pour promouvoir le produit local et sa commercialisation, a souligné le responsable du commerce et ventes à la Société des expositions nationales et internationales «Event Pro Expo», initiatrice de cette manifestation. Le salon, qui se poursuivra jusqu'à lundi prochain, constitue une occasion pour le consommateur de découvrir le produit local qui a réussi à conquérir le marché africain, selon des exposants.

Ali O./Agences

Touggourt

800 millions DA pour améliorer le réseau d'électricité

■ Une enveloppe de 800 millions DA a été réservée cette année pour le renforcement du réseau de distribution de l'électricité dans la wilaya déléguée de Touggourt, a-t-on appris auprès de la direction Ouargla-rural, de la société de distribution de l'électricité du gaz (SDC-centre).

Le programme, entamé à la fin de 2015, comporte l'installation de 78 transformateurs et deux nouveaux départs électriques, a-t-on précisé. La

mise en place des nouveaux transformateurs touche l'ensemble des onze communes que coiffe la wilaya déléguée de Touggourt, en plus des communes d'El-Alia et El-Hedjira qui ont bénéficié de 16 transformateurs chacune, a-t-on fait savoir.

Le programme en question couvre aussi la réalisation de 153 km linéaires de lignes électriques, en plus de la réorganisation du réseau de lignes de basse tension et le remplacement de certaines

lignes, selon la même source. Ce programme, dont 7 transformateurs ont d'ores et déjà été installés et 44 autres en cours d'installation, devra permettre d'améliorer le réseau de distribution et de mettre fin aux chutes de tension et aux coupures de courant, notamment durant la période des fortes chaleurs où sont enregistrés les pics de consommation, a-t-on expliqué.

La direction Ouargla-rural de la société de distribution de l'électricité et

du gaz (SDC-centre) recensait à fin 2014 quelque 62 742 abonnés au réseau d'électricité, dont 62 025 au réseau de basse tension et 717 à celui de moyenne tension.

Concernant le réseau de gaz, elle comptait à la même période 21 640 clients, dont 21 636 au réseau de basse pression, le reste étant réparti entre la moyenne et la haute pression.

M.S./APS

Souk-Ahras

Entrée en exploitation de deux nouvelles lignes urbaine et suburbaine

■ L'entreprise de transport urbain et suburbain de Souk-Ahras (ETUSSA) compte renforcer son déploiement dans de nouveaux quartiers de l'antique Thagaste à travers deux nouvelles lignes urbaine et suburbaine, a indiqué le directeur de cet établissement économique, Mohamed Farouki. Ces lignes qui seront «bientôt» mises en exploitation desserviront le quartier Ain-Snur dans la localité

d'El-Machrouha, vers le centre-ville, et devront assurer au quotidien la liaison entre le centre-ville du chef-lieu de la wilaya et le village de Boumaaraf-Essebti en passant par l'Institut de l'agriculture dans la commune de Taoura, précise la même source. Ces nouvelles liaisons sont de nature à «encourager la mobilité des citoyens, ainsi de satisfaire les multiples recommandations de l'APC (Assemblée

populaire communale)», a estimé le responsable. Selon M. Farouki, cette entreprise économique, créée en 2012, accompagne attentivement la demande de la population locale, et pour assurer sa pérennisation, l'ETUSSA tend à améliorer la qualité du service qu'elle prodigue en assurant notamment des nouvelles lignes dans les récentes zones urbaines. Dans ce contexte, le responsable a souligné

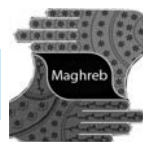
que des bus flambant neufs ont été affectés récemment à la nouvelle ligne reliant le centre-ville vers le quartier «Ghelloussi» à forte concentration démographique. Par ailleurs, un programme de transport urbain spécial Ramadhan est en cours d'élaboration par cet établissement avec notamment l'extension des horaires de travail après minuit, a-t-on ajouté.

F.A.

Tissemsilt Formation de gérants de micro- entreprises dans les télécommunications

■ UNE SESSION de formation destinée aux gérants de micro-entreprises spécialisées en télécommunications a été lancée à Tissemsilt, selon un communiqué de la cellule de communication de la direction d'Algérie Télécom (AT). Cette opération inscrite dans le cadre de la convention signée entre Algérie Télécom et l'Ansej, cible quatre micro-entreprises activant dans le domaine de réalisation et maintenance de réseaux téléphoniques et fibre optique. Les gérants de ces entités, créées dans le cadre du dispositif Ansej, devront être formés, durant deux semaines, aux techniques d'intervention et de réparation de réseaux téléphoniques, de l'installation et pose de réseaux de fibre optique en zones urbaines et rurales, selon le communiqué qui a ajouté que cette formation est dispensée par des cadres techniques de la direction opérationnelle d'AT. Pour rappel, cette convention vise à aider les bénéficiaires de ces formations à disposer d'entreprises spécialisées en maintenance et la réalisation de réseaux au niveau de la wilaya de Tissemsilt, qui accuse un «grand déficit» en main-d'œuvre qualifiée en ce domaine. La direction opérationnelle d'Algérie Télécom a élaboré un plan d'investissement dans le domaine de la modernisation de son réseau, de l'extension des fibres optiques nécessitant la disponibilité de micro-entreprises spécialisées, rappelle-t-on.

R.R.



Sahara occidental

Session au Conseil de sécurité à la demande de l'UA

■ Le Conseil de sécurité des Nations unies recevra l'envoyé spécial de la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) pour le Sahara occidental, Joakim Alberto Chissano, pour discuter des derniers développements survenus dans les territoires sahraouis occupés.

Par Kamel L.

La réunion qui va se tenir à la demande du Conseil de paix et de sécurité de l'UA sera consacrée à l'examen du statu quo qui prévaut actuellement au Sahara occidental, selon la note de l'Angola, membre du Conseil de sécurité qui a travaillé pour assurer une réponse positive à cette demande. Cette session offrira l'occasion à Alberto Chissano, ancien président du Mozambique, pour informer les membres du Conseil de sécurité sur les efforts qu'il déploie en tant qu'émissaire de l'UA pour le règlement du conflit du Sahara occidental. La rencontre vise à promouvoir la transparence dans les discussions sur le conflit sahraoui et à approfondir le débat sur le maintien de la paix et la sécurité en Afrique notamment au Sahara occidental, selon le même document. Le briefing se tiendra malgré les pressions exercées par la France, l'Égypte et le Sénégal sur l'Angola pour la ramener à refuser la demande du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, a indiqué Ahmed Boukhari, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU. Ces trois pays avaient déjà réussi à saborder l'année dernière la rencontre de M. Chissano avec les membres du Conseil de sécurité.

M. Boukhari s'est dit «satisfait de l'engagement de l'UA en faveur de la question sahraouie et de sa position constante à l'égard de la décolonisation du Sahara occidental». Il a rappelé à ce propos que l'Union africaine a été co-auteur du plan de paix de 1991 endossé par le Conseil de sécurité, qui a permis d'instituer le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) dans les territoires occupés. «L'UA a toute la base légale et légitime pour continuer à être associée à ce processus»,

malgré les tentatives du Maroc et de ses alliés visant à l'empêcher de jouer un rôle dans le règlement de ce conflit, a soutenu M. Boukhari. La note de l'Angola a souligné à ce titre que le Conseil de paix et de sécurité de l'UA est le principal partenaire du Conseil de sécurité de l'ONU pour toutes les questions liées à la paix et à la sécurité en Afrique. Le 6 avril dernier, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA avait exprimé sa préoccupation quant à l'absence

de progrès dans le processus de paix au Sahara occidental, en appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer ses responsabilités envers la décolonisation du Sahara occidental. L'absence de progrès vers un règlement du différend sur le statut du Sahara occidental a été également soulignée dans le dernier rapport du secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, qui a mis en garde contre les risques pesant sur la sécurité

dans la région après les mesures de rétorsion prises par le Maroc contre la Minurso. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental et la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenue par la France. K. L./APS



Ph : DR

Ould Khelifa réitère la conviction de l'Algérie quant à la justesse de la cause

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a réitéré la position «immuable» de l'Algérie à l'égard du conflit au Sahara occidental et sa «conviction de la justesse de cette cause qui bénéficie d'un soutien sans cesse croissant à l'issue des succès diplomatiques reconnus par plusieurs parlements européens». Selon un communiqué de l'APN, M. Ould Khelifa a souligné lors d'une audience accordée au président du Conseil national sahraoui, Khatri Addouh, «le soutien de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination dicté par la fidélité aux principes de la glorieuse révolution». Il a précisé que l'Algérie «suit une politique étrangère indépendante et n'est par conséquent, soumise à aucune contrainte ou chantage». Les deux responsables ont examiné, lors de cette entrevue, «les derniers déve-

loppements de la question du Sahara occidental et ont procédé à une évaluation globale de l'action diplomatique visant à obtenir un plus grand soutien à l'échelle internationale». Par ailleurs, le président de l'APN a indiqué que la dernière visite du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, aux territoires libérés et aux camps des réfugiés était «extrêmement positive» car «véhiculant un message clair au royaume marocain tenu de se conformer aux résolutions et décisions onusiennes appelant à mettre un terme au conflit par l'organisation d'un référendum libre et intègre qui garantit le droit incontestable du peuple sahraoui à l'autodétermination». D'autre part, M. Addouh a fait part de sa «gratitude à l'égard des plaidoiries de l'Algérie et de son soutien inconditionnel à la cause sahraouie». «L'occupant marocain tente d'esquiver les négociations en montant

de toutes pièces des problèmes pour imposer le fait accompli à l'instar de sa décision portant réduction de la composante de la Minurso». Il a estimé à ce propos, que le Conseil de sécurité pourrait proroger d'une année le mandat de la Minurso, se disant optimiste des résultats de la séance du Conseil de sécurité pour entendre à l'émissaire de l'Union africaine (UA) au Sahara Occidental prévue demain mardi à New York. Il a ajouté que les Sahraouis faisaient face à une «violation orchestrée des droits de l'Homme et de pillage continu des richesses» ainsi qu'à des «défis et risques des réseaux criminels et trafiquants de drogue». Tous ces facteurs réunis «exigent une mobilisation totale et une préparation à toutes les probabilités», a-t-il enfin dit.

K.L.

Libye

Le gouvernement d'Union nationale prend le contrôle du siège des Affaires étrangères

Le gouvernement d'Union nationale libyen a pris le contrôle du siège du ministère des Affaires étrangères, un pas supplémentaire pour asseoir son autorité dans ce pays livré au chaos depuis fin 2011. Mohamad Amari, ministre d'Etat du gouvernement d'union, a signé les documents administratifs au siège du ministère au nord de Tripoli, a-t-on indiqué. Depuis lundi dernier, le gouvernement d'union, représenté par M. Amari, a pris le contrôle des ministères des Transports, des Affaires sociales, de l'Habitat, de la Jeunesse et des Sports, et de la Gouvernance locale. «Les sièges des ministères des Wakfs (Biens religieux), du Plan, de l'Education et du Travail» seront transférés au cours de cette semaine, a précisé ce ministre dans des déclarations à la presse. Le Conseil d'Etat libyen, la plus haute instance consultative issue de l'accord politique par-

rainé par l'ONU, a pris ses fonctions et tenu sa première réunion vendredi dans les locaux de l'ex-Parlement à Tripoli. Même si sa légitimité n'a pas encore été consacrée par un vote du Parlement reconnu par la communauté internationale et installé à Tobrouk (est), le gouvernement d'union s'est autoproclamé en mars, sur la base d'un communiqué de soutien d'une centaine de parlementaires. Dans une déclaration publiée jeudi, une majorité de députés du Parlement (102) de Tobrouk a exprimé sa confiance à ce gouvernement, expliquant avoir été empêchés de voter formellement. Ces parlementaires souhaitent que «la session lors de laquelle les ministres prêteront serment soit organisée d'ici la fin de la semaine prochaine», hors de Tobrouk. Même si le gouvernement d'union a pris contrôle de six ministères, ces derniers ne fonctionnent pas encore.

«Dès que les ministres auront prêté serment, ils pourront commencer à travailler à partir de ces ministères», a expliqué M. Amari.

Les navires de guerre de l'Otan en Méditerranée

Les navires de guerre de l'Otan patrouillaient dans trois mois au large de la Libye pour tenter de réduire le flux de migrants arrivant en Italie, a annoncé la ministre italienne de la Défense Roberta Pinotti dans une interview. «Au niveau de l'Otan, nous avons demandé à ce que l'opération Active Endeavour soit transformée, d'une opération anti-terroriste en Méditerranée orientale, en une opération qui englobe les côtes libyennes», a déclaré M^{me} Pinotti lors d'une interview accordée au journal La Stampa. «Lors de notre récente réunion au

Luxembourg, le secrétaire général (Jens) Stoltenberg m'a indiqué que cette proposition avait été bien accueillie», a-t-elle ajouté. La ministre dit s'attendre à ce que l'Alliance atlantique approuve ce plan lors du sommet de Varsovie du 7 juillet.

Cette mission ferait partie d'un plan plus large concernant l'Italie et prévoyant de fermer la route maritime occidentale vers l'Europe et de renvoyer dans leur pays les migrants économiques. Questionnée sur son espoir d'un feu vert à Varsovie, Mme Pinotti a répondu: «Oui, certainement pour la coordination des missions en Méditerranée. Lors du sommet, la proposition devrait devenir une décision effective.» L'opération Active Endeavour a été lancée en 2001 par l'Otan pour combattre les groupes terroristes en Méditerranée, par l'envoi de patrouilles maritimes. L'Otan mène déjà une opération

navale en mer Egée pour combattre les réseaux de passeurs de migrants entre Turquie et Grèce. Mais une opération au large de la Libye serait plus compliquée et potentiellement dangereuse, vu l'instabilité du pays et la présence sur la côte de rebelles alliés au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique. La situation libyenne doit être discutée ce lundi au mini-sommet à Hanovre réunissant le président américain Barack Obama, la chancelière allemande Angela Merkel, le président français François Hollande, ainsi que les chefs de gouvernement britannique et italien, David Cameron et Matteo Renzi. L'Italie s'apprête à commander une force de maintien de la paix soutenue par l'ONU en Libye, quand le gouvernement d'union aura obtenu suffisamment d'autorité pour solliciter l'aide internationale afin de stabiliser le pays.

Anis F./agences

Un Canadien décapité par les islamistes d'Abu Sayyaf

■ Des islamistes philippins d'Abu Sayyaf ont décapité un Canadien, ravivant les craintes pour la vingtaine d'otages détenus dans l'archipel par le groupe, que les forces de sécurité ont promis hier de traquer et de «neutraliser».

Par Ali O.

La tête de la victime a été retrouvée lundi devant une mairie de Jolo, île montagneuse recouverte de jungle de l'extrême sud des Philippines, et place forte du groupe islamiste. Le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, et les autorités philippines ont précisé que la victime était John Ridsdel, un retraité enlevé voici sept mois en compagnie d'un autre Canadien, d'un Norvégien et d'une Philippine. «La responsabilité de ce meurtre commis de sang-froid revient entièrement au groupe terroriste qui a pris la victime en otage», a lancé Justin Trudeau, promettant de travailler avec Manille et «des partenaires internationaux pour trouver les auteurs de ces actes haineux et les traduire en justice».

Les quatre otages avaient été enlevés le 21 septembre à bord d'un yacht dans la marina d'un complexe hôtelier près de Davao, la grande ville de l'île méridionale de Mindanao. Le groupe Abu Sayyaf, estimé à

quelques centaines de combattants, s'est fait depuis plus de 20 ans une spécialité lucrative des enlèvements contre rançon.

Les trois autres détenus sont le Canadien Robert Hall, sa petite amie Marites Flor et le manager norvégien du complexe hôtelier, Khartan Sekkingstad.

Six semaines après les enlèvements, les ravisseurs avaient publié une vidéo des otages, réclamant 21 millions de dollars pour la libération de chaque otage.

Ils avaient été contraints de plaider pour leur vie devant la caméra. Dans des vidéos ultérieures, ils avaient l'air de plus en plus émaciés. Dans la vidéo la plus récente, John Ridsdel expliquait qu'il serait tué le 25 avril si une rançon de 6,4 millions de dollars n'était pas versée.

Quelques heures après l'expiration de l'ultimatum fixé par le groupe classé terroriste par Ottawa et Washington, la police philippine a annoncé que deux personnes roulant en moto avaient jeté la tête sur Jolo, à un millier de kilomètres de Manille.



John Ridsdel, 68 ans, était un proche de Bob Rae, ancien chef du Parti libéral canadien. Après une carrière de journaliste, M. Ridsdel exerçait encore en tant que consultant pour le groupe canadien TVI Pacific, qui exploite notamment un gisement d'argent et d'or aux Philippines.

Alors que l'incertitude plane sur le sort des autres otages, Justin Trudeau a averti que son gouvernement «ne communiquerait aucune information pouvant compromettre les efforts en cours» pour libérer le Canadien toujours détenu. Dans l'archipel, les forces de sécurité ont annon-

cé la mise en place de barrages à Jolo.

«Il n'y aura aucun relâchement des efforts déterminés de la force spéciale conjointe pour mener ses opérations intensives, militaires et de maintien de l'ordre, afin de neutraliser ces éléments criminels», selon un communiqué de l'armée et de la police.

Les forces de sécurité philippines ont lancé plusieurs fois par le passé ce genre de mises en garde, souvent restées lettre morte.

Le 9 avril, 18 soldats philippins avaient été tués lors d'affrontements sur Basilan, île voisine

de Jolo qui est également un repaire d'Abu Sayyaf.

Abu Sayyaf tire ses racines de l'insurrection séparatiste qui a fait plus de 100 000 morts depuis les années 1970 dans le sud de ce pays composé à très grande majorité de catholiques fervents. Le groupe a été créé dans les années 1990 grâce aux financements d'un membre de la famille du leader d'Al-Qaïda, Oussama ben Laden.

D'après les autorités, il détient plus de 20 otages étrangers, dont 18 matelots indonésiens et malaisiens enlevés récemment près du sud de l'archipel.

Abu Sayyaf détient aussi un ornithologue néerlandais enlevé en 2012 et a récemment libéré un prêtre italien retraité.

Le groupe a affirmé avoir mis la main sur plus de cinq millions de dollars de rançon en 2014, contre la libération d'un couple d'Allemands enlevés au large de l'île occidentale de Palawan. Abu Sayyaf a récemment prêté allégeance à l'organisation État islamique. Les analystes estiment cependant qu'Abu Sayyaf est davantage un groupe crapuleux qu'un mouvement idéologique. Entre 2002 et 2014, Washington avait déployé dans l'archipel des conseillers militaires spéciaux pour former l'armée philippine, ce qui avait conduit à la mort et à l'arrestation de nombre des cadres du groupe, avant que le groupe ne refasse surface et ne devienne à nouveau une menace importante.

A. O.



Points chauds

Alliance

Par Fouzia Mahmoudi

Aux États-Unis, le candidat à la primaire Donald Trump semble avoir aujourd'hui plus à s'inquiéter de son propre parti que de sa future adversaire démocrate. C'est en tout cas l'impression qui ressort de l'acharnement du parti Républicain à saboter coûte que coûte la candidature du milliardaire. Ces derniers mois de nombreux candidats aux primaires se sont d'ailleurs ligüés contre lui, démontrant encore une fois à quel point sa popularité gêne à tous les niveaux parmi les cadres du parti conservateur. Aujourd'hui, alors qu'il ne reste plus que trois candidats en lice, deux d'entre eux ont décidé d'unir leurs forces pour barrer la route à Trump qui a toutes les chances de devenir le candidat officiel du parti Républicain dans quelques semaines. En effet, les tentatives désespérées des Républicains depuis plusieurs mois pour trouver une parade à Donald Trump se sont finalement soldées par une alliance improbable dans le camp Républicain. Pour tenter de contrer le succès de ce dernier, le sénateur du Texas Ted Cruz, et le gouverneur de l'Ohio, John Kasich, ont annoncé une alliance inédite. Ce rapprochement entre un radical et un modéré marque un peu plus la désespérance du parti Républicain, profondément divisé, face à la percée du milliardaire. Les provocations multiples du sexagénaire ont créé une fracture dans le camp Républicain dès le début de la campagne. «Durant les premiers débats, l'agressivité de Donald Trump était telle que c'était lui contre tous les autres», résume Nicole Bacharan, historienne et politologue spécialiste des États-Unis. Une campagne incendiaire qui exaspère la direction du parti Républicain. Les propositions de Donald Trump reposent notamment sur un discours musclé visant l'immigration illégale, avec la proposition de construire un mur à la frontière mexicaine. Un autre de ses thèmes de campagne : la relation des États-Unis avec l'Islam. «Donald Trump parle à une partie de l'électorat Républicain très en colère, réellement raciste, mais qui ne veut pas avouer ce racisme, et qui se révolte contre l'establishment», analyse Nicole Bacharan. Mais le parti Républicain risque de ne pas sortir indemne de ce jeu d'alliance qui apparaît comme une farce politique aux yeux des électeurs. «Avec cette stratégie d'alliance, qui ne repose pas sur une véritable connivence politique, le parti républicain perd de sa crédibilité. Le risque est que le parti impose à la suite de ces élections, qu'ils ont de très fortes chances de perdre, quel que soit le candidat.» Signe de la déliquescence du parti : le milliardaire Charles Koch, l'un des plus gros donateurs des conservateurs, a affirmé qu'«il [était] possible» que la favorite Démocrate pour l'investiture, Hillary Clinton, soit une meilleure candidate que les prétendants Républicains. Reste à voir si la fuite des soutiens des conservateurs poussera les électeurs les plus réfléchis à réenvisager leur vote ou si toute cette insistance à saboter le candidat milliardaire ne fera au contraire que renforcer sa crédibilité aux yeux de ses partisans et de ses électeurs.

F. M.

États-Unis

Obama critiqué pour sa stratégie face à l'EI

Lorsque Barack Obama quittera la Maison-Blanche, cinq années se seront écoulées depuis le départ des derniers soldats américains d'Irak. Mais dans l'intervalle, la lutte antijihadiste l'a conduit à redéployer des hommes au Moyen-Orient, non sans s'attirer de vives critiques aux États-Unis. Le président américain s'était fait élire sur la promesse de retirer les soldats d'Irak et d'Afghanistan. Lundi, il a annoncé que 250 militaires américains viendraient compléter les rangs de la cinquantaine de membres des forces spéciales entraînant des combattants locaux dans le nord de la Syrie pour lutter contre l'État islamique, porté au rang de «menace la plus urgente pour nos nations». Ce chiffre s'ajoute au déploiement en Irak de 217 soldats supplémentaires, annoncé une semaine auparavant par le ministre de la Défense Ashton Carter. Officiellement, 4 087 militaires américains se trouvent dans ce pays, mais dans les faits ils sont plus nombreux car les contingents se chevauchent en périodes de rotation.

Aux États-Unis, les détracteurs de Barack Obama lui reprochent d'avoir tardé à réagir face à la montée en puissance

des jihadistes de l'EI, qui contrôlent des pans de territoire en Irak et en Syrie.

Le sénateur républicain John McCain, fervent critique de sa politique de défense, a ainsi dénoncé lundi les lacunes d'une stratégie «par petites touches».

«Le déploiement de 250 militaires américains supplémentaires en Syrie est un développement bienvenu, mais il n'a que trop tardé et en fin de compte n'est pas suffisant», a-t-il déclaré.

La mesure ne «réparera pas le tort causé en Syrie, que cette administration s'est contentée d'observer», a-t-il insisté. Plus de 270 000 personnes ont péri en un peu plus de cinq années d'un conflit extrêmement complexe en Syrie.

En Irak, le nombre de soldats reste bien en deçà des près de 160 000 militaires déployés au plus fort de l'intervention américaine. Mais leur présence vient contredire les promesses électorales du président Obama, qui n'a autorisé qu'une force de frappe aérienne contre l'EI.

Les avions de cette coalition internationale sont appuyés par des conseillers au sol qui travaillent avec les forces de sécurité irakiennes. En Syrie, le schéma est similaire, mais les

conseils militaires sont dispensés à des rebelles syriens et aux forces kurdes combattant l'EI.

Les troupes américaines ne sont pas déployées en première ligne, selon les exigences de l'administration Obama, mais des soldats ont parfois été impliqués dans des combats et deux militaires américains ont péri en Irak. Pour Patrick Skinner, un expert du groupe d'évaluation des risques Soufan, cette stratégie est vouée à l'échec compte tenu du chaos qui règne en Syrie.

«Entraîner et conseiller des forces locales en pleine guerre civile n'a jamais, absolument jamais marché», assure-t-il à l'AFP.

«Cela n'a pas fonctionné lorsque nous avions des ressources illimitées et de l'argent en Irak et en Afghanistan. Maintenant nous allons tenter de faire ça au milieu d'une guerre civile ultra-violente, alors que nous n'avons même pas d'allié», s'étonne-t-il.

Mac Thornberry, républicain élu à la Chambre des représentants, aligne également les critiques, estimant que M. Obama a procédé à de trop petits pas et de façon trop graduelle.



Littérature

Le Chili rend hommage au poète Neruda avant de le réinhumer

■ Le Chili a rendu un dernier hommage au poète et prix Nobel de littérature Pablo Neruda, dont les restes exhumés en 2013 pour déterminer s'il avait été assassiné par des agents de la dictature d'Augusto Pinochet ont été à nouveau inhumés hier mardi.

Par Adéla S./APS

Recouvert d'un drapeau chilien, le cercueil avec les restes de ce géant de la littérature hispano-américaine était entreposé lundi dans le salon d'honneur du Congrès où des parlementaires ont célébré les «funérailles du peuple», une cérémonie d'adieu symbolique.

A partir d'hier, Pablo Neruda repose à nouveau dans le jardin de sa villa face au Pacifique, au côté de Matilde Urrutia, sa troisième femme.

Près de quarante-trois ans après, sa mort continue d'interroger le Chili.

Selon le certificat de décès rédigé par la junte militaire alors au pouvoir, le poète est mort d'un cancer de la prostate quelques jours après le coup

d'Etat de 1973. Son chauffeur de l'époque, Manuel Araya, assure, lui, que Pablo Neruda, militant du Parti communiste, a succombé à une injection faite la veille de son départ pour le Mexique, où il comptait s'exiler pour y diriger l'opposition au général Pinochet.

Après une longue bataille judiciaire, l'exhumation des restes de Pablo Neruda avait eu lieu en avril 2013 à Isla Negra (à 120 km à l'ouest de la capitale), dernier lieu de résidence du poète, où il était enterré. Depuis, les analyses se succèdent, sans apporter de réponse définitive.

En mai 2014, une équipe de chercheurs espagnols avait révélé la présence massive de bactéries, des staphylocoques dorés, qui auraient pu être in-



PH. DR

culées par des agents de la dictature.

Les résultats d'une dernière analyse sont encore attendus en mai pour clore définitivement cette procédure initiée il y a trois ans.

«Nous sommes en attente de ces analyses qui seront déterminantes pour savoir si ce staphy-

locoque (doré) a été communiqué à Neruda à cette époque ou s'il est, au contraire, apparu sur ses restes à cause des manipulations postérieures», a expliqué à l'AFP l'avocat du Parti communiste chilien, Eduardo Contreras, à l'origine de la demande.

Ces bactéries «étaient l'élément utilisé habituellement par la

police secrète de Pinochet, chargée de concevoir des armes chimiques.

L'hypothèse d'un assassinat du poète est apparue en 2011, après les révélations de Manuel Araya, qui était à la fois le chauffeur et l'assistant personnel de Pablo Neruda, sur la mystérieuse injection.

«Neruda a été assassiné», affirmait M. Araya à l'AFP en 2013.

Une enquête judiciaire avait alors été ouverte, tandis que d'autres témoignages venaient semer le doute en assurant que Pablo Neruda était en forme jusqu'à la fameuse injection, et qu'un avion fourni par le gouvernement mexicain l'attendait justement pour le transporter au Mexique et y jouer le rôle de chef de l'opposition.

Adéla S./APS

Jijel

Ouverture du Festival national du théâtre universitaire

Le Festival national du théâtre universitaire s'est ouvert lundi à Jijel avec la participation de plusieurs universités du pays.

Un défilé des délégations participantes a été organisé à travers les principales rues de la ville, avant qu'il ne cède la place aux premières représentations théâtrales.

Cette 12^e édition qui se poursuivra jusqu'au 2 mai s'inscrit également dans le cadre

de la célébration de la journée nationale de l'étudiant (6 mai 1956), ont indiqué les organisateurs.

La Maison de la culture Omar-Oussedik ainsi que les cités universitaires que compte le chef-lieu de wilaya sont les structures retenues pour les représentations théâtrales devant être jouées par les hôtes de la wilaya.

Outre des excursions de découverte des sites naturels et culturels de la corniche jijelienne, il est prévu, au programme, une conférence sur l'histoire de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), un versant culturel du combat politique et armé qui a vu le jour en 1958, en pleine guerre de Libération nationale.

R. C.

Hamid Grine :

«Aucune chaîne de télévision ou radio ne peut être créée sans l'accord des autorités»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a affirmé, lundi à Alger, qu'aucune chaîne de télévision ou de radio ne peut être créée sans l'accord des autorités, soulignant que la tolérance de l'Etat a des «lignes rouges qu'il ne faut pas franchir».

«Aucune chaîne de télévision ou de radio ne peut être créée sans l'accord des autorités. L'Etat algérien a été extrêmement tolérant, mais cette tolérance a des lignes rouges qu'il ne faut pas franchir», a déclaré le ministre, en marge d'une conférence sur la déontologie dans la presse.

A une question sur l'accréditation des chaînes algériennes de droit étranger, M. Grine a précisé que «le moment venu» des fréquences (actuellement au nombre de 13) seront «allouées», précisant qu'«il reviendra à l'autorité de régulation de déterminer les chaînes de télévision qui répondent au cahier des charges».

Il a relevé que les cinq chaînes déjà accréditées ont accompli un «saut qualitatif» depuis leur lancement.

Interrogé sur le rachat par une filiale de Cevital du groupe de presse El Khabar, M. Grine a indiqué qu'il allait voir «si la loi permettait cette transaction».

Il a estimé, à propos de la presse écrite, que sur les 155 journaux que compte le paysage médiatique algérien, «peut-être qu'il y a 20 ou moins qui ont un poids et une importance sur le marché», considérant que «sur les 20, il y a peut-être 10 qui sont érigés et gérés comme des entreprises de presse», avec des journalistes ayant des cartes de presse professionnelle, leurs droits sociaux et des salaires convenables.

«Les autres sont bâtis et gérés comme des épiceries. Certains journaux n'ont aucun journaliste doté de la carte de presse professionnelle, n'assurent pas la couverture sociale de leurs journalistes et n'ont pas de contrat de travail», a-t-il regretté.

Selon lui, un journal qui «peut exister sans la publicité étatique est un journal professionnel au sens propre du terme», avant de souligner que la crise de la presse écrite n'était pas spécifique à l'Algérie, mais se pose aussi à l'étranger en Europe, en Amérique et dans les pays voisins.

Il a ainsi relevé que plusieurs journaux avaient des «créances importantes auprès des imprimeries étatiques».

Interrogé sur la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite, il a indiqué

que la loi la prévoyait, mais «en tant que ministre et vu l'évolution de la presse, je m'interroge sur l'opportunité de cette autorité de régulation».

«Dès lors qu'il y aura un conseil de l'éthique, qui va s'autosaisir de tous les problèmes liés à la déontologie et à l'éthique, je ne vois aucune utilité (...) de l'opportunité de cette autorité», a-t-il affirmé en considérant qu'elle «est nécessaire dans l'audiovisuel» et peut dans ce cas «se substituer à l'autorité du ministère de la Communication».

Le ministre s'est ensuite interrogé si on allait «vers un amendement ou non», estimant que la question était «prématurée» et qu'il faut se «mettre en conformité avec la nouvelle Constitution».

Pour ce qui est de la loi sur la publicité, M. Grine a indiqué qu'au moment «opportun» elle passera au Parlement et qu'il ne fallait s'attendre à «aucun miracle». «C'est une loi qui va régir le secteur», a-t-il dit.

A propos de la nomination d'un nouveau responsable à la tête de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), il a rappelé que cela relève des prérogatives du président de la République.

Racim C./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle El Mougat

Jusqu'au 27 avril :

Projection du long-métrage de fiction *Le patio* à raison de trois séances par jour : 14h00, 17h00 et 20h.

Salle Ibn Zeydoun

30 avril :

Célébration de la Journée internationale du jazz.

Conservatoire municipal

Ahmed-Wahbi d'Oran

30 avril :

Une soirée andalouse animée par l'artiste Lila Borsali.

Palais Dar Aziza

(Basse Casbah)

28 avril :

Le musicien classique hors normes Guillaume Latour se produira à Alger.

Institut français d'Alger

30 avril :

À l'occasion de la Journée internationale du jazz, le trompettiste Eric Le Lann Quartet anime un concert à Alger.

Théâtre national algérien

Mahieddine-Bachtarzi

30 avril :

L'Orchestre symphonique national (OSN) revient pour une nouvelle représentation, qui mettra en avant le riche répertoire de Broadway.

Espace Espagne à Alger

Jeu 28 avril à 18h :

Projection du film Miguel & William à l'occasion du quatrième centenaire de la mort de Miguel Cervantès.

Galerie des ateliers

Bouffée d'art

Jusqu'au 12 mai :

Deuxième édition du salon du jeune talent. Avec Hadia Hadjres, Ahmed Mebarki, Mya, Yasmine Bourahli, Djamel Talbi, Lamine Sakri, Yasmina Saadoun, Slimane Sayoud,

Saïd Rahmani, parrainés par l'artiste Mustapha Adane.

Galerie Dar El-Kenz

Du 23 avril au 6 mai :

Exposition «Quadrphonie picturale» des artistes peintres Moussa Bourdine, Amar Briki, Adlane Djefel et Moncef Guitta.

Palais de la culture Imama

(Tlemcen)

Vendredi 29 avril à 18h :

Concert du groupe Jarka.

Espace d'art contemporain

d'El-Achour

Jusqu'au 9 mai :

Exposition «Strates» de Malek Saleh.

Coup-franc direct

Eviter les erreurs

Par Mahfoud M.

Le patron de la JS Kabylie, Moh Chérif Hannachi, redevient enfin censé et affirme qu'il pense sérieusement garder le coach Kamel Mouassa la saison prochaine, afin d'assurer une certaine stabilité à la tête du staff technique. En effet, il pense que le coach qui a rendu le sourire aux fans du club kabyle avec ces quatre succès consécutifs a droit à une nouvelle chance et doit rester pour continuer son projet. Hannachi a-t-il fait le bon choix ? Les fans de la formation phare de la ville des Genêts le pensent en tout cas, et vont être rassurés en gardant ce technicien qui a su trouver les mots qu'il faut pour transcender les joueurs qui ont réalisé de meilleurs résultats que lorsqu'ils étaient dirigés par l'ancien coach français Bijotat. L'expérience l'a déjà prouvé, la JSK a réalisé ses meilleures saisons lorsqu'il y avait une certaine stabilité au niveau du staff technique et c'est cela qui devrait continuer dans cette équipe qui est la fierté de toute une région et a toujours représenté comme il se doit l'Algérie sur le plan continental. C'est pour cela que Hannachi devrait éviter de refaire les mêmes erreurs et aider à stabiliser son club pour lui redonner un second souffle et lui permettre d'être au top.

M. M.

En présence du patron du COA

Mobilis s'engage avec des sportifs algériens

L'OPÉRATEUR public de téléphonie mobile, Mobilis, a signé quatre contrats de partenariat avec des sportifs algériens qui «viendront participer au développement de la stratégie sportive prônée par l'opérateur national». La cérémonie de signature de contrat a été organisée au siège d'ATM Mobilis à Bab Ezzouar (Alger) en présence du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf. Il s'agit de Nouria-Benida Merrah, championne olympique du 1500 m à Sydney-2000, d'Abderrahmane Hammad, médaillé de bronze du saut en hauteur à Sydney, de Mohamed Flissi, médaillé de bronze aux mondiaux de boxe à Doha en 2015 et Larbi Bouraada, triple champion d'Afrique et 5^e mondiale du décathlon. «Mobilis s'engage une nouvelle fois à donner tous les moyens matériels et logistiques nécessaires pour assurer aux athlètes comme Bouraada et Flissi une très bonne préparation sportive en vue des jeux olympiques de Rio 2016», a déclaré le P-dg de Mobilis, Mohamed Habib. Pour ce dernier, «ce contrat d'accompagnement entre dans le cadre du partenariat global avec le Comité olympique et sportif algérien pour promouvoir l'image de

marque de l'entreprise qui continue à aider le sport algérien». «C'est une fierté pour nous de collaborer avec des sportifs de l'élite nationale à l'image de Benida Merrah qui représente à travers son palmarès la femme algérienne. Notre jeunesse a besoin de repères et d'exemples. J'attends avec impatience que le drapeau algérien flotte dans le ciel de Rio», a ajouté le P-dg de Mobilis. De son côté, le président du COA a salué les efforts entrepris par l'opérateur public pour accompagner les athlètes algériens dans leur processus de préparation en vue des JO-2016. «L'opérateur public a confirmé une nouvelle fois son statut d'entreprise citoyenne à travers son engagement et son implication dans les efforts déployés pour accompagner les sportifs de haut niveau», a indiqué Mustapha Berraf. Par ailleurs, le médaillé de bronze aux mondiaux de Doha 2015, le boxeur algérien Mohamed Flissi, s'est dit «très heureux de ce partenariat signé avec l'opérateur public qui viendra conforter l'athlète dans son processus de préparation». «Je viens juste de rentrer de Kirghizstan ou nous nous sommes préparés pendant 20 jours à plus de 1700 m d'altitude».

Cyclisme-Tour du Sénégal

Abdellah Benyoucef l'emporte

LE COUREUR algérien Abdellah Benyoucef s'est adjugé dimanche la 2^e étape de la 15^e édition du Tour cycliste du Sénégal, lancé samedi, en couvrant les 165 km (Tivaouane - Saint-Louis) en 4h 00: 25. L'Algérien a devancé sur le fil le Marocain Soufiane Sahboui et l'Allemand Wolfgrang Brandl, crédités du même chrono. La 3^e étape a lieu ce lundi entre Saint-Louis et Thiès, soit 189,5 km. La 1^{re} étape, courue samedi entre Dakar et la ville de Tivaouane (71km), a été remportée par l'autre Algérien Abderrahmane Mansouri en 1h37:32, devançant le Sénégalais Traoré Becaye (1h37:44) et Abdellah Benyoucef (1h37:44). Mansouri, sociétaire de la formation émiratie d'Al Sharjah, a truffé quatre maillots (jaune, blanc à pois verts, blanc et vert). Lancée samedi dernier pour huit jours de course (23-30 avril), la 15^e édition du Tour cycliste du Sénégal regroupe 55 coureurs issus d'une dizaine d'équipes de dix pays différents. Ils vont parcourir au total 977 km. La compétition prend fin samedi prochain. Outre le Sénégal qui aligne une sélection nationale et une autre régionale (Caïmans), le Tour enregistre la participation de l'Algérie, du Maroc, de la Gambie, de la RD Congo, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique et des Emirats arabes unis (EAU). La sélection algérienne comprend les athlètes : Azzedine Lagab, Mohamed Bouzidi, Hichem Mokhrati, Abderrahmane Mansouri, Abdellah Benyoucef et Abderrahmane Hamza. Le Tour du Sénégal amènera les coureurs jusqu'à Saint-Louis au Nord, Fatick et Diourbel à l'Est ou encore Joal au Sud sur la Petite Côte. L'ultime étape qui mettra fin à 977 kilomètres de pédalage, se déroulera dans la capitale sur le boulevard Charles-de-Gaulle avec un circuit fermé le samedi 30 avril.

EN U20

Mekhazni demande une seconde chance

■ *Éliminé avec la sélection juniors du premier tour des éliminatoires de la CAN 2017, après sa défaite au match retour face à la Mauritanie sur le score de 2 à 0, le coach national, Mohamed Mekhazni, souhaite obtenir une seconde chance pour tenter de reconstituer la sélection et la préparer pour les prochains rendez-vous.*



Le coach de l'EN Juniors dresse son bilan

Par Mahfoud M.

Le driver de la sélection U 20 pense que cette équipe a du talent et qu'elle pourra revenir en force lors des prochaines années, à condition de continuer à lui donner les moyens adéquats et la renforcer avec d'autres joueurs talentueux. Mekhazni pense qu'il a été difficile de décrocher la qualification à la phase finale de la CAN, car le temps était quelque peu insuffisant pour bien se préparer. Il a juste eu le temps de faire de la prospection qui lui a pris beaucoup de temps, avant d'être

engagé dans sa première aventure internationale avec cette équipe. «Je n'ai pu entamer mon vrai travail avec cette équipe que depuis quelques mois. L'opération de prospection m'a pris beaucoup de temps», avait indiqué le technicien algérien qui a pu quand même monter une équipe solide, même s'il avoue que cela n'a pas été suffisant puisqu'il fallait faire un maximum de stages et de matchs amicaux. Il faut dire aussi que Mekhazni a dû faire son travail à zéro, étant donné qu'il n'a pas pu compter sur une sélection cadette qui aurait dû être constituée bien

avant, après la décision de la FAF de dissoudre toutes les sélections. Même en comptant sur un maximum de joueurs évoluant au PAC, la sélection n'a pas pu trouver cette ressource pour aller de l'avant et tenir tête à cette équipe mauritanienne. Le responsable technique de la sélection souhaite, néanmoins, qu'il n'y ait pas de déperdition de cet effectif qui a les moyens de revenir en force et de tenter donc de préserver ces joueurs même s'ils ne peuvent pas être là dans deux années, période où la sélection aura à disputer sa prochaine échéance.

M. M.

Formation des entraîneurs

Le stage de l'obtention de la licence CAF (B) débute

Le coup d'envoi d'un stage d'«équivalence» à l'intention de 60 entraîneurs pour l'obtention d'une licence d'entraîneur, catégorie CAF (B) a été donné lundi au Centre de loisirs et des sports (CLS) de Batna, a-t-on constaté. Initié par la direction technique nationale de la Fédération algérienne de foot-

ball (DTN / FAF), ce stage qui se poursuivra jusqu'au 28 avril, concerne les candidats disposant d'un des diplômes d'entraîneur de 3^e degré, de conseiller en sport (CS), ou de technicien supérieur en sport (TSS), a souligné le directeur technique régional (DTR/ FAF) de Batna, Ameur Chafik, également ins-

tructeur auprès de la Confédération africaine de football (CAF). Ce regroupement technique de «régularisation» pour l'obtention d'une licence CAF (B) comprend des séances théoriques et pratiques et se déroule avec des cours le matin, dans l'après-midi et en soirée, alors qu'un examen final, avec épreuves écrites, sanctionnera ce stage de formation, a précisé la même source. En marge de ce stage, Ameur Chafik s'est félicité des bonnes prédispositions montrées par les participants pour échanger leurs expériences dans le domaine sportif et footballistique en particulier. La FAF a déjà lancé plusieurs stages périodiques de recyclage, de régularisation et d'équivalence pour des entraîneurs déjà diplômés, ainsi que des stages de formation au profit d'anciens internationaux pour l'obtention de diplômes d'entraîneurs, a-t-on encore noté.

Manchester United

Feghouli sur les tablettes

LE MILIEU international algérien, Sofiane Feghouli, en fin de contrat en juin prochain avec le FC Valence (Liga espagnole de football), serait dans le viseur de Manchester United, a annoncé lundi Sky Sports. Le joueur, dont les négociations avec Valence pour prolonger son contrat ont échoué, pourrait atterrir à Manchester dont les responsables pourraient l'enrôler gratuitement. Outre Manchester United, qualifié samedi dernier pour la finale de la Coupe d'Angleterre, d'autres clubs se sont manifestés pour Feghouli, il s'agit de Séville (Espagne), Inter Milan (Italie) et Fenerbahçe (Turquie). Feghouli (26 ans) a repris jeudi dernier l'entraînement avec ses coéquipiers après avoir purgé une suspension que lui a infligée son club pour des raisons «disciplinaires». Il avait rejoint cette formation espagnole en 2010 en provenance de Grenoble, qui évoluait à l'époque en Ligue 1 française.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Lancement prochain de l'opération

Supervision des constructions inachevées à partir du 1^{er} mai

UNE OPÉRATION de supervision des constructions inachevées sera lancée à partir du 1^{er} mai, a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Cette opération sera prise en charge par une équipe pluridisciplinaire qui effectuera des travaux de supervision sur terrain pour constater le respect par les propriétaires de constructions de la réglementation qui exige leur achèvement dans les délais fixés, selon le même source. L'opération se fera suivant les priorités définies par les collectivités locales, a indiqué la même source, précisant qu'elle concernerait dans une première étape 109 043 constructions situées dans des sites classés prioritaires, soit celles sises aux entrées de la ville et des agglomérations en milieu urbain et rural. Les propriétaires des constructions inachevées sont

passibles de peines incluant des amendes avec interdiction de passation de contrats de vente ou de location de ces constructions ainsi que l'interdiction de renouvellement de tout contrat de location. Outre ces peines, les propriétaires des constructions inachevées ne pourront pas renouveler le registre du commerce si la construction comprend un local de commerce, indique-t-on de même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'instruction interministérielle n° 2 du 21 février 2016 fixant les modalités de traitement des travaux d'achèvement de l'enveloppe externe des constructions concernées par la mise en conformité et/ou d'achèvement. Cette instruction vise à mettre un terme au phénomène des constructions inachevées et à promouvoir un cadre bâti esthétique et harmonieusement aménagé. **Kamel L.**

Grève du Snapap à Béjaïa

Les communes perturbées

LES COMMUNES sont perturbées par la grève de trois jours pour laquelle a appelé la Fédération nationale des communaux, affiliée au Snapap. Selon un syndicaliste du Snapap joint hier, «la grève a été largement suivie à Béjaïa». Et d'ajouter: «le taux d'adhésion à notre action est de 98% à Béjaïa et à 85% au niveau national en cette deuxième journée où beaucoup de communes ont rejoint le mouvement de grève», ajoute notre interlocuteur. «Hormis quelques communes, dont Béjaïa, Ighram, Akbou où la grève est partiellement suivie, la grande partie des APC sont paralysées et le mot d'ordre de grève est largement suivi, selon des échos. Les communaux réclament à nouveau une série de points dont «la révision du statut général de la Fonction publique, la révision de tous les statuts des travailleurs et des employés des communes, la révision des régimes indemnitaires et l'intégration de tous les travailleurs contractuels et vacataires, ceux du pré emploi et du filet social». Ils réitèrent aussi «l'augmentation des primes à 2 000 DA, l'allocation familiale et l'indemnité de la femme au foyer

à 8 000 DA et l'application de l'indemnité des agents de l'état civil avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2008 et la prime du Sud». «Le calcul de la période du service national dans le régime de la retraite, la protection des travailleurs contre les agressions pendant l'accomplissement de leur mission et le respect des libertés syndicales», autant de points qui figurent aussi sur la plate-forme de revendications des communaux. «Nous sommes revenus à la charge car, la tutelle refuse d'ouvrir un dialogue et répondre à nos revendications légitimes qui consistent à améliorer notre condition socio-économique précaire», dira notre interlocuteur. Enfin, les communaux veulent battre le pavé aujourd'hui où ils comptent maintenir la pression pour obtenir leurs revendications. «Une marche est programmée depuis la maison de la culture jusqu'au siège de la wilaya». Le Snapap a appelé, soulignons-le, à une marche nationale à Béjaïa le 1^{er} mai sur le même parcours. Des communaux de plusieurs wilayas du pays comptent rallier Béjaïa, a-t-on appris. **H.Cherfa**

Matériaux de construction

Baisse du tiers de la facture d'importation

LA FACTURE d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) s'est chiffrée à 437,648 millions de dollars (usd) au 1^{er} trimestre 2016 contre 601,103 millions usd à la même période de 2015, en baisse de 27,2%, a appris l'APS

auprès des Douanes. Les quantités importées ont également reculé pour s'établir à 2,259 millions de tonnes (mt) contre 2,346 mt, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis), qui indique, cependant, que les quantités importées en ciment



Le pétrole au plus bas

Loumis

Djalou@hotmail.com

Démantèlement d'un réseau de narcotrafiquants à Naâma

Près de 5,5 quintaux de kif traité et deux armes de guerre saisies

■ Près de 5,5 quintaux de kif traité et deux armes de guerre et des munitions ont été saisis par les services de la sûreté de wilaya de Naâma qui a aussi appréhendé 3 narcotrafiquants, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya.

Par Slim O.

Agissant sur informations faisant état d'un trafic de drogue et à l'appui d'un mandat d'extension de compétence à la wilaya de Tlemcen, les policiers de la brigade de recherche et d'investigation ont récupéré une quantité

de 5,5 quintaux de kif au niveau de la localité de Laouedj, commune de Laâricha (Tlemcen), a-t-on indiqué à la cellule de communication de la SW de Naâma. La poursuite des investigations avec extension de compétence à la wilaya de Ouargla a permis d'intercepter dimanche dernier 3 individus âgés entre 30 et 50 ans, en possession de

deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 9 chargeurs, 268 balles, deux gilets pare-balles et un téléphone satellitaire, a-t-on précisé.

L'enquête se poursuit pour identifier les autres membres du réseau impliqué dans ce trafic, a conclu la même source.

S. O./APS

Présidence de la LFP

Allik: «Je ne suis plus intéressé par le poste»

L'ANCIEN président de l'USM Alger, Saïd Allik, a affirmé mardi qu'il n'était plus intéressé par le poste de président de la Ligue de football professionnel (LFP) après la décision de Mahfoud Kerbadj de postuler pour un nouveau mandat.

«Je ne suis plus intéressé par le poste de président de la LFP du moment que Kerbadj a décidé de briguer un nouveau mandat. Il s'agit d'un ami pour moi à qui je ne veux pas barrer la route», a indiqué Allik à l'APS.

Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, a annoncé sa candidature pour un nouveau mandat à la tête de l'instance, après avoir envisagé de se retirer. Kerbadj, élu à la présidence de la LFP en juillet 2011, avait démissionné de son poste lors de l'assemblée générale ordinaire en mars 2015, avant qu'il ne revienne à de meilleurs sentiments «sur insistance» des membres de l'assemblée générale. Il avait annoncé également en décembre 2015 sa décision

de se retirer de la LFP à la fin de son mandat qui expire l'été prochain. «Kerbadj est l'homme idéal pour la LFP, j'espère qu'il parviendra à faire mieux que lors de son précédent mandat, marqué par des interférences de toutes parts», a ajouté Allik, actuellement à la tête du Club sportif amateur (CSA) de l'USMA. Kerbadj aura comme concurrent le président du CSA du NA Hussein Dey, Mourad Lahlou. L'assemblée générale électorale de la LFP se tiendra au début du mois de juin prochain.

Les candidatures à l'élection du président et membres du bureau doivent être déposées auprès du secrétariat de la Ligue avant le 12 mai 2016.

Les dossiers seront examinés par la commission électorale élue durant la période du 12 au 17 mai 2016 (examen et recours) à l'issue de quoi la liste des candidats sera publiée.

Jamil Y.

Ilham K.